

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 25160
---	--	----------------------------

SEANCE du : 17 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 10 novembre 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON, de 18h30 à 20h41 et de 20h47 à 20h55	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Anne ROUX
Thierry BAUDOIN	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	
Hélène BROSSEAU	Stéphanie FILLON	Jean-François MORIN	
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Jamel CHENIOUR	Philippe ROBIN	Constance MACKOW, pouvoir à Rodolph THIBAudeau
Arnaud PRINTEMPS, pouvoir à Yannick CHARRIER	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, pouvoir à Bruno BODIN	Florence BAZZOLI
Anita BRIFFE	Rodolph THIBAudeau	Sandra CAILTON, de 20h41 à 20h47

Secrétaire de séance : Marinette TALLIER, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Autorisation d'un dépôt de permis de construire pour la construction d'un bâtiment d'archives

Dossier présenté par Jean-François MOREAU

Depuis juin 2003, le service des archives municipales de Bressuire est installé dans des locaux ne garantissant pas une conservation satisfaisante des documents. Afin d'y remédier, la Ville a engagé un projet de construction d'un nouveau bâtiment répondant aux normes techniques et fonctionnelles nécessaires.

Le site retenu est celui de l'ancienne école primaire Jules Ferry, construite dans les années 1960 et libérée depuis le déménagement de l'établissement en 2022. Situé au 17 boulevard de la République, il offre un emplacement central et adapté à ce nouvel usage.

Dans un esprit de mutualisation, la Ville a proposé au service des archives de l'Agglomération du Bocage Bressuirais de s'associer au projet afin de partager certains espaces et équipements. Cette collaboration a été validée en 2024.

À la suite d'une étude de faisabilité menée entre 2023 et 2024, la solution d'une démolition-reconstruction a été retenue. Le futur bâtiment, d'une surface d'environ 700 m², comprendra un hall d'accueil, une salle de lecture polyvalente, des bureaux, des espaces de travail, des zones de conservation ainsi qu'une salle de pause.

Ce projet vise à garantir une conservation optimale des documents, à offrir de meilleures conditions de travail aux agents, à anticiper la saturation des locaux actuels et à renforcer la visibilité du service des archives. Il permettra également de développer les activités culturelles et pédagogiques.

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20251121-DG_DEL_2025_160-DE
 Date de télétransmission : 21/11/2025
 Date de réception préfecture : 21/11/2025

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** Madame le maire ou son représentant à déposer le permis de construire correspondant et signer tout acte relatif à ce projet.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Marinette TALLIER



Le Maire,
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20251121-DG_DEL_2025_160-DE
Date de télétransmission : 21/11/2025
Date de réception préfecture : 21/11/2025